

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02084

Numéro SIREN : 840 449 961

Nom ou dénomination : A.C.M

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2022 sous le numéro de dépôt 30707

3. Engagement du déclarant

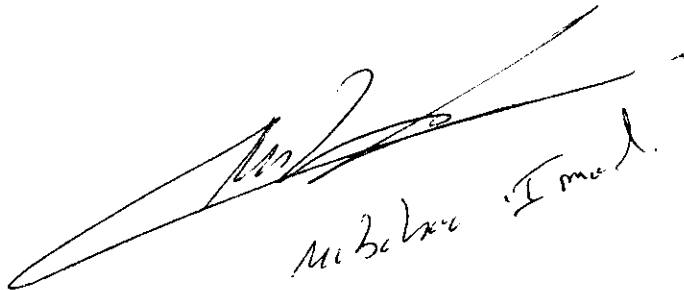
Le soussigné atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des petites entreprises au sens de l'article L123-16 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L123-16-2 du code de commerce et n'appartient pas à un groupe au sens de l'article L233-16 du code de commerce ou de l'article L524-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à Saint André les Bains

le : 10 octobre 2022.

Signature



Michel Imad

J.M

SASU Ach

A.C.M

107 Rue de la Gare

59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

édité le 05/10/2022

16/10/2022

Immanuel Nabekian gérant A.C.M

certifié conforme



100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

Désignation de l'entreprise <u>A.C.M.</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>107 Rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE</u>																								
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>4</td><td>0</td><td>4</td><td>4</td><td>9</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>												8	4	0	4	4	9	9	6	1	0	0	1	9
8	4	0	4	4	9	9	6	1	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>																								
ACTIF																								
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3																								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																			
	Immobilisations financières * (1)		040		042																			
	Total I (5)		044		048																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	2 620	066		2 620																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																			
		Autres * (3)	072	3 387	074		3 387																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	1 112	086		1 112																	
	Charges constatées d'avance *		092	300	094		300																	
Total II		096	7 419	098		7 419																		
Total général (I + II)		110	7 419	112		7 419																		
PASSIF																								
Exercice N 1 NET																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000																	
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126				100																	
	Réserves réglementées *		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131																					
	Report à nouveau		134				(590)																	
	Résultat de l'exercice		136				(2 761)																	
	Provisions réglementées		140																					
	Total I		142				(2 251)																	
Provisions pour risques et charges		Total II	154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				9 596																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	73			73																	
Produits constatés d'avance		174																						
Total III		176				9 670																		
Total général (I + II + III)		180				7 419																		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 620		2 620	35,31	2 620	23,93
Clients et comptes rattachés					72	0,66
Autres créances	3 387		3 387	45,65	5 517	50,39
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	877		877	11,82	2 387	21,80
Caisse	236		236	3,18	236	2,16
Charges constatées d'avance	300		300	4,04	117	1,07
ACTIF CIRCULANT	7 419		7 419	100,00	10 948	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	7 419		7 419	100,00	10 948	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	13,48	1 000	9,13
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	1,35	100	0,91
Réserves réglementées				
Autres réserves			828	7,56
Report à nouveau	-590	-7,94		
Résultat de l'exercice	-2 761	-37,21	-1 418	-12,94
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	-2 251	-30,33	510	4,66
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 596	129,34	8 315	75,95
Autres dettes	73	0,98	2 122	19,38
Produits constatés d'avance				
DETTES	9 670	130,34	10 438	95,34
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	7 419	100,00	10 948	100,00

DGFIP N°2033-B-SD 2022

Extension

[illegible]

SAGE EXPERTS-CONSULTABLES janvier 2022

T.M. SASU ACW

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	000		002		004		006					
	Autres	010		012		014		016					
Immobilisations corporelles	Terrains	020		022		024		026					
	Constructions	030		032		034		036					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	040		042		044		046					
	Installations générales, agencements divers	050		052		054		056					
	Matériel de transport	060		062		064		066					
	Autres immobilisations corporelles	070		072		074		076					
Immobilisations financières		080		082		084		086					
TOTAL		090		092		094		096					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations (dotations de l'exercice)		Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % - 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées (vécues de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle)		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Lignes n°	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589					
	Plus-values taxables à 19 % ⑨		579		Régularisations	590	585	591		595			
TOTAL					596		585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-C-SD 2022.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaires obligatoires (article 902 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A.C.M.		Désignation de l'entreprise		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	601	604	603
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	601	605	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	611	616
Provisions pour risques et charges		620	622	621	620
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	631	636
	Sur stocks et en cours	640	642	641	640
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	651	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	661	666
TOTAL		680	682	681	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C AVENTURE DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			
TOTAL à reporter ligne 522 du tableau n° 2033-B-SD			780		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		986	11	271	
Total des déficits restant à reporter		970	11	271	
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					981
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI (dont cotisations facultatives MSA) (1)					325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					980
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326
N° du centre de gestion agréé					988
Montant de la TVA collectée					574 1 187
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					578 2 833
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					599
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 248 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					598
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					307

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

S.A SAGE Ann

Désignation de l'entreprise: A.C.M.

Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021

Données en nombre de mois 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	11 870
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	11 870

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	9
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	9 026
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	9 035

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	3 915
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	7 937
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10 859
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	22 714

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	(1 809)
---	-----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	(1 809)
--	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	028
Période de référence	024 / / 160 / /
Date de cessation	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

TA - SASU

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 4 0 4 4 9 9 6 1

Dénomination de l'entreprise

A.C.M.

Adresse (voie)

107 Rue de la Gare

Code postal

59350

Ville

SAINT ANDRE LEZ LILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant x *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2021

SIREN

8 4 0 4 4 9 9 6 1

Dénomination de l'entreprise

A.C.M.

Adresse (voie)

107 Rue de la Gare

Code postal

59350

Ville

SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

5.11
SAGE
Aur

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021 Régime simplifié d'imposition ☒ X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social:
SIRET 84044996100019 Mét: Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit
Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater VV

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1 Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / Adresse N°
3 Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé: SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:
Date: 31/05/2022 Lieu: SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
Qualité et nom du signataire: PRESIDENT MABCHOUR
Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire:

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Im
SASU
Acu

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.C.M

du _____

Adresse 107 Rue de la Gare 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

**** TOTAL X**

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2021 (total col 9 + total col 10) ⑩		- de l'exercice 2021... ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>MABCHOUR</u> <u>PRESIDENT</u>		À <u>SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE</u> le <u>31/05/2022</u> Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Handwritten: M. SASU
Am.

4

4

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(1) soumise par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI.

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net détenteur restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit
Total						

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total	

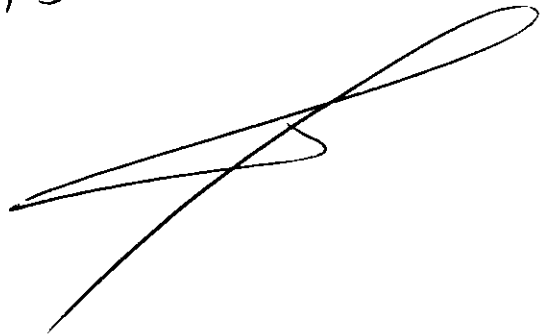
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	

Tm
SAS U
AEL

10/10/2022

Abelino Imel
SAS v ACN.

A stylized handwritten signature consisting of a large, sweeping loop that crosses itself, with a long horizontal stroke extending to the right.

SASU ACM
Au capital de 5000,00 Euros
siège social 107 rue de la Gare
59350 Saint André lez Lille
R.C.S. LILLE 840 449 961

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31/12/2021

siège social,
10/10/2022
ilohoo

10/10/2022

Est présent, Mr Hubert Toul associé unique de la société SASU ACM, au capital de 5000,00 euros.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, au gérant, et/ou au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ~~2022~~ 31/12/2021
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

ACM
107 rue de la Gare
59350 Saint André Lez Lille
Tél : 06 24 81 00 09
Siren : 840 449 961

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et affectation des résultats

Il a été donné lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

31/12/2021

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, lesquels font apparaître un déficit de 2761 Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat - Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir un déficit de 2761 Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de 2761 Euros de la façon suivante :

ACM
107 rue de la Gare
59350 Saint André Lez Lille
Tél : 06 24 81 00 09
Siren : 840 449 961



- Em report à nouveaux pour un déficit : 2761 €
- L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance

